Master en Sciences de l'Environnement (MUSE)

"Pour une approche socio-environnementale des inégalités en milieu urbain : une perspective climat-énergie local. La place des inégalités environnementales dans le Plan Climat-Energie Territorial du Grand Lyon"

Mémoire n° 40
présenté par Benjamin Lefèvre
sous la direction du Prof. Roderick J. Lawrence et de la Dr Géraldine Pflieger
Septembre 2011

Résumé

Les interrelations entre environnement et social sont longtemps restées le « parent pauvre » du développement durable. La prise de conscience récente de la non-durabilité tant écologique que sociale du modèle à partir duquel les villes se sont développées a cependant permis à la notion d'inégalités environnementales d'émerger. Celle-ci a pour ambition de mettre en lumière le cumul, sur un même territoire, des inégalités par rapport à l'environnement et des inégalités sociales dont sont victimes certaines catégories d'individus ou certains groupes sociaux. Ces inégalités seraient plus flagrantes en milieu urbain, où la ségrégation socio-spatiale est souvent liée par exemple à une différence qualitative du cadre de vie ou à une exposition différenciée à certaines nuisances.

Cette prise de conscience est concomitante à une double crise, climatique et énergétique, qui offre l'opportunité aux villes de repenser leur fonctionnement économique, social et environnemental. Saisissent-elles pour autant cette occasion pour traiter les inégalités environnementales ? Est-ce que les politiques climat-énergie, au cœur de la réflexion et de la construction concrète de la ville de demain et d'après-demain, lient environnement et social sous l'angle des inégalités ?

Le Plan Climat-Energie territorial du Grand Lyon, actuellement en construction, est étudié sous l'angle des inégalités environnementales. L'adoption de l'approche francophone socio-territoriale des inégalités en milieu urbain permet de déterminer dans quelle mesure cette politique publique intègre les inégalités environnementales.

Cette analyse révèle un certain nombre d'obstacles (politiques, défaut de compétences, d'indicateurs etc) à la prise en compte des inégalités environnementales dans les politiques climat-énergie. Si la notion est aujourd'hui traitée implicitement et marginalement, il apparaît pourtant que des pistes, développées par le Grand Lyon, existent pour à la fois observer ces inégalités et agir en vue de leur réduction.

Au final, la nécessité de politiser la notion est avancée. Les inégalités environnementales seraient ainsi une des clés pour briser le consensus actuel autour du développement durable ; consensus nuisible à la pleine expansion des potentialités de changements dont le développement durable est porteur.

Croquis d'un logement adapté aux conditions environnementales de 2050
Source : Conseil de Développement du Grand Lyon (2010).
Dessin par Brice Dury et Magalie Rastello.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT